

nombre de questions prises dans les différentes parties de la philosophie et de l'histoire de la philosophie. Au lieu de donner l'énoncé de la thèse, la question serait posée de façon à nécessiter la preuve de la thèse (en dialectique, des exemples donnés permettraient des explications ou le développement des règles). Pour simplifier la correction, un seul argument serait exigé.

Rémunérer les deux séances de la philosophie en une seule puis donner une dissertation française ayant pour sujet une des questions principales de la philosophie, question demandée par le programme. Ou bien choisir toujours le sujet de la dissertation dans la morale.

VII^e Faire résoudre par les candidats une ou deux objections proposées contre une ou deux thèses qu'ils auraient à prouver. Par ce moyen, certains élèves seraient peut-être moins portés à compter exclusivement sur leur mémoire.

VIII^e Donner d'une manière plus claire les questions sur la philosophie.

IX^e Supprimer la « *Questionum series prima* ».

X^e Mettre entre les mains des élèves un manuel plus satisfaisant que Zigliara.

QUESTIONS A ÉTUDIER PAR LE COMITÉ DES « SCIENCES »

I^o Donner aux examinateurs la faculté de poser des problèmes libres de physique, de géométrie et de trigonométrie; aussi ne pas énoncer les théorèmes de géométrie d'une manière déterminée à ce point que, comme actuellement, il faille adopter tel auteur, bon gré mal gré.

II^o Ajouter à l'histoire naturelle les éléments de l'anatomie, de la zoologie, de la physiologie et de l'hygiène, qui feront partie de l'examen collégial.

III^o On propose au programme de Physique les modifications suivantes :

I. Mécanique

2. Mouvement rectiligne varié (*déf.*).—Vitesse moyenne et vitesse à un instant donné (*nations*).